



## FAITS MARQUANTS DE LA RDP6 DE L'AEWA: JEUDI 12 NOVEMBRE 2015

La Rdp6 de l'AEWA s'est réunie en deux sessions parallèles de groupes de travail tout au long de la journée.

Le Groupe de travail sur les questions financières et administratives a poursuivi ses délibérations sur le projet de proposition de budget pour 2016-2018, incluant les quatre scénarios budgétaires possibles, et le projet de résolution y afférent. Dans la soirée, ce groupe de travail a abordé plusieurs autres projets de résolutions, et les synergies dans la famille de la Convention sur les espèces migratrices (CMS).

Le Groupe de travail sur les questions scientifiques et techniques a discuté de, et amendé, plusieurs projets de résolutions.

### GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

Ce groupe de travail fermé, présidé par Chandanee Jhowry (Maurice), s'est réuni toute la journée. Il a poursuivi ses délibérations concernant le projet de proposition de budget pour la période 2016-2018 et le projet de résolution concernant les questions financières et administratives (AEWA/MOP 6.20 Rev.1 et DR18 Rev.1).

Les délégués ont débattu, entre autres, de la question de savoir si les Parties devraient être encouragées à créer des Fonds nationaux sur les oiseaux d'eau migrateurs, décidant finalement de faire référence à des mécanismes financiers novateurs en général.

Un large débat s'est tenu sur la question de savoir si les Parties devraient contribuer au budget de l'AEWA selon le barème des Nations Unies, quelques délégués préférant qu'un barème ajusté soit utilisé, compte tenu du fait que l'AEWA n'est pas un accord global. Les délégués se sont demandés dans quelle mesure les deux barèmes seraient différents; aucun accord n'a été conclu sur cette question.

Dans la soirée, ce groupe de travail a abordé les projets de résolutions sur: la nouvelle version arabe du texte de l'Accord (AEWA/MOP6 DR2); la Stratégie de communication (AEWA/DR10 Rev.1 MOP6); et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de l'AEWA (AEWA/MOP6 DR21). Les

synergies dans la famille de la CMS ont également fait l'objet de discussions (AEWA/MOP6 Inf.8). Les discussions se sont poursuivies jusque tard dans la soirée.

### GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Ce groupe de travail, présidé par David Stroud (Royaume-Uni), Président du Comité technique de l'AEWA (TC), a abordé 11 autres projets de résolutions, qui ont tous été transmis à la plénière avec des amendements.

Concernant les amendements proposés aux annexes de l'AEWA (AEWA/MOP6 DR1), les délégués sont convenus d'ajouter un paragraphe dans le préambule « reconnaissant les récentes inscriptions à la Liste rouge mondiale de l'eider à duvet, du fuligule milouin, du grèbe esclavon, de l'huïtrier pie, du vanneau huppé, de la barge rousse, du bécasseau maubèche, du bécasseau cocorli, du goéland d'Arménie, du macareux moine, et du pingouin torda, et notant l'importance d'examiner les implications de ces changements pour les inscriptions de l'AEWA à la Rdp7 ». Ils sont également convenus, concernant le nom anglais du manchot du Cap, de maintenir « African penguin » plutôt que « jackass penguin », et de transmettre le projet de résolution à la plénière avec ces changements.

Concernant le renforcement du suivi des oiseaux d'eau migrateurs (AEWA/MOP6 DR3), le groupe de travail a décidé de transmettre à la plénière le projet de résolution, après avoir accepté d'inviter le Partenariat de suivi des oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie à créer et gérer un fonds de suivi et d'exhorter les Parties à contribuer financièrement à ce fonds.

Les délégués sont convenus de soumettre à la plénière des projets de résolution, comportant des modifications mineures, sur la conservation et l'utilisation durable des oiseaux d'eau migrateurs (AEWA/MOP6 DR4); la révision et l'adoption des lignes directrices de conservation (AEWA/MOP6 DR5); et les conseils actualisés concernant les mesures d'adaptation aux changements climatiques pour les oiseaux d'eau (AEWA/MOP6 DR6).

Concernant l'adoption et la mise en œuvre des Plans d'action et de gestion internationaux par espèces et multi-espèces (AEWA/MOP6 DR8), les délégués ont décidé d'ajouter un libellé indiquant de « prévoir les possibles changements à venir dans les inscriptions d'espèces à l'AEWA découlant des récents



changements dans la Liste rouge mondiale ». Dans l'après-midi, l'UE, au nom de ses États membres, a indiqué son soutien au plan d'action sur le courlis et l'ITALIE a réitéré son souhait d'être incluse comme État de l'aire de répartition. Le projet de résolution a été transmis à la plénière avec des modifications mineures.

Au sujet de l'amélioration de l'état de conservation des oiseaux d'eau migrateurs (AEWA/MOP6 DR9 Rev.1), les délégués ont ajouté une référence à la révision des « Meilleures pratiques pour la réduction des prises accidentelles d'oiseaux de mer par la pêche à la palangre, au chalut et au filet maillant – efficacité et applicabilité concrète ». Ils ont décidé de conserver la référence à « la pêche non durable » dans la liste des menaces aux espèces de l'AEWA. Ils ont discuté d'ajouter une référence à la résolution sur les débris plastiques et microplastiques marins de la première Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE1), qui, entre autres, appelle à une étude sur cette question et à des recommandations subséquentes à l'UNEA2. Les délégués ont également ajouté un paragraphe qui appelle les Parties, le cas échéant, à mettre en œuvre le Plan d'action international pour réduire les captures accidentelles d'oiseaux de mer par les palangriers (PAI-Oiseaux de mer) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à se conformer à toutes les mesures contraignantes et recommandations actuelles visant la protection des oiseaux de mer, adoptées par les organisations régionales de gestion des pêches.

Dans l'après-midi, l'UE, au nom de ses États membres, a proposé plusieurs amendements supplémentaires à ce projet de résolution, y compris: l'ajout d'un paragraphe demandant au Secrétariat, sous réserve de la disponibilité de ressources financières, et en consultation avec le TC, de faciliter le développement d'un processus de mise en œuvre de la résolution; et un texte invitant les Parties, le cas échéant, à mettre en œuvre le PAI-Oiseaux de mer.

Concernant la gestion des incidences du déploiement des énergies renouvelables sur les oiseaux d'eau migrateurs (AEWA/MOP6 DR11), les délégués sont convenus de modifications mineures dans, entre autres, le premier paragraphe du texte, consistant à étendre la référence aux incidences des technologies relatives aux énergies renouvelables sur les aires protégées pour inclure « d'autres aires fragiles d'importance pour les oiseaux migrateurs, le cas échéant ».

Au sujet du texte stipulant d'éviter la mortalité supplémentaire et inutile des oiseaux d'eau migrateurs (AEWA/MOP6 DR12), ISRAËL a exprimé son désaccord avec un amendement proposé par l'UE, au nom de ses États membres, pour changer « prie instamment » par « encourage » dans le texte opérationnel sur la mise en œuvre, par les Parties qui sont également Parties à la CMS, d'une résolution de la CMS sur la prévention des empoisonnements d'oiseaux migrateurs. Après discussions, ISRAËL a accepté le changement suggéré « dans un souci de consensus », mais a noté que cette formulation affaiblit l'importance de la prévention des morts accidentelles d'oiseaux par empoisonnement au plomb découlant de l'utilisation de munitions au plomb.

Concernant les Tâches internationales de mise en œuvre de l'AEWA pour 2016-2018 (AEWA/MOP6 DR13), le PNUE a suggéré un libellé dans le préambule rappelant la résolution A/Res/70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies s'intitulant « Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », incluant 17 Objectifs de développement durable.

Au sujet des dispositions institutionnelles: Comité technique (AEWA/MOP6 DR17), les délégués sont convenus d'ajouter une tâche au programme de travail du Comité en demandant un document d'information sur le processus, les échéanciers et les dépendances concernant les données liées aux changements de l'état de conservation des espèces dans le cadre du Plan d'action de l'AEWA.

### **DANS LES COULOIRS**

Avec des excursions sur le terrain dans le Bas-Rhin et autour du centre historique de Bonn prévues à l'ordre du jour vendredi, suivie de la plénière finale samedi, les délégués ont retroussé leurs manches et se sont lancés sans plus attendre dans les ordres du jour de leurs groupes de travail jeudi matin. Le Groupe de travail sur les questions scientifiques et techniques a progressé à travers ses onze projets de résolutions encore à l'examen, en acceptant les modifications et transmettant les documents à la plénière bien plus tôt que prévu. Ceci a permis aux heureux délégués d'assister à des événements parallèles, de manger les restes du gâteau au chocolat au glaçage orné de canards (offert par Wetlands International pour célébrer le 50e anniversaire du Recensement international des oiseaux), ou, s'ils osaient, de rejoindre leurs collègues en difficulté dans le Groupe de travail sur les questions financières et administratives.

Les délégués dans cette salle ont été embourbés dans les discussions du matin jusqu'au soir, en s'efforçant de faire tenir des lignes budgétaires compliquées et des opinions divergentes dans un projet de résolution cohérent dont ils pourraient tous convenir. L'une des questions qui s'est avérée particulièrement litigieuse a été celle, récurrente, de savoir si l'AEWA doit tracer sa propre voie ou utiliser les cadres et mécanismes existants – par exemple en ce qui concerne un barème des contributions financières des Parties. Le manque d'information sur les implications pratiques – dans ce cas, les différences réelles entre le barème des Nations Unies par rapport à un barème adapté, d'une nature ou d'une autre – a empêché les délégués d'avancer sur cette question. « Je préférerais compter des oiseaux », a déploré un délégué.

À la fin, sans aucun doute, les participants au Groupe de travail sur les questions financières et administratives auront les yeux tellement fatigués qu'ils ne seront guère en mesure de bien discerner les oiseaux d'eau sur le Rhin, ou la belle architecture de Bonn, lors des excursions de demain. Ou peut-être, comme le veut la rumeur, certains délégués devront annuler ces activités dans l'intérêt de réaliser les tâches du groupe de travail. À l'AEWA, du moins lorsqu'il est question d'administration et de finance, vous ne pouvez pas avoir le beurre et l'Argent du beurre.

**COMPTE-RENDU ET ANALYSE DU BNT:** Le compte-rendu et l'analyse du Bulletin des négociations de la Terre sur la RdP6 de l'AEWA seront disponibles mardi 17 novembre 2015, à l'adresse: <http://www.iisd.ca/unep/aewa/mop6/>